BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 735

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

380 508 903 RCS Rennes.
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA CHEVRE.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 3048.98 EUR.
Adresse : 19, Rue de Rennes, 35690 Acigné.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA CHEVRE (SOCIETE ABSORBEE) PAR LA SOCIETE M-extend France (SOCIETE ABSORBANTE) Société absorbante : La société M-extend France Forme : Société par Actions Simplifiée à associé unique Adresse du siège : 19 rue de Rennes (35000) RENNES Capital : 5 656 560 € N° Unique d'identification : 639 200 260 Lieu d'immatriculation : RCS RENNES Société absorbée : SCI DE LA CHEVRE Forme : Société civile immobilière à associé unique Adresse du siège : 19 rue de Rennes à (35690) ACIGNE Capital de : 3 048,98 € N° Unique d'identification : 380 508 903 Lieu d'immatriculation : RCS RENNES 1- Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Le montant de l'actif de la société absorbée est égal à 663 251 €, dont il convient de déduire (i) le montant du passif de la société absorbée qui est égal à - 178 646 € et (ii) le montant de la distribution du résultat de l'exercice à titre de dividendes soit - 474 055 €. L'actif net apporté s'élevant ainsi à + 10 550 € 2- Augmentation de capital : Lorsque la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbante et de la société absorbée est détenue par la même société mère, l'opération de fusion-absorption est soumise à un régime simplifié, conformément à l'article L.236-11, al. 1 du Code de commerce. La société SCI DE LA CHEVRE', absorbée, et la société M-extend France, absorbante, étant détenues à 100% en capital et en droits de vote par la société M-extend, Société par actions simplifiée au capital de 24 984 091 € dont le siège social est situé 19 rue de Rennes à (35690) ACIGNE, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 511 914 541, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3- Prime de fusion : Néant 4- Dépôt du projet de traité de fusion : Le projet de traité de fusion établi le 20 juin 2023 a été déposé : - au greffe du tribunal de commerce de RENNES, le 20 juin 2023 au nom de la société M-extend France, absorbante ; - au greffe du tribunal de commerce de RENNES, le 20 juin 2023 au nom de la société SCI DE LA CHEVRE, absorbée.